

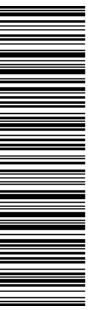


JOUEZ POUR GAGNER 2000 \$

CINN911.com

SAMEDI 11h

B 7, I 21, N 42, G 58, O 73

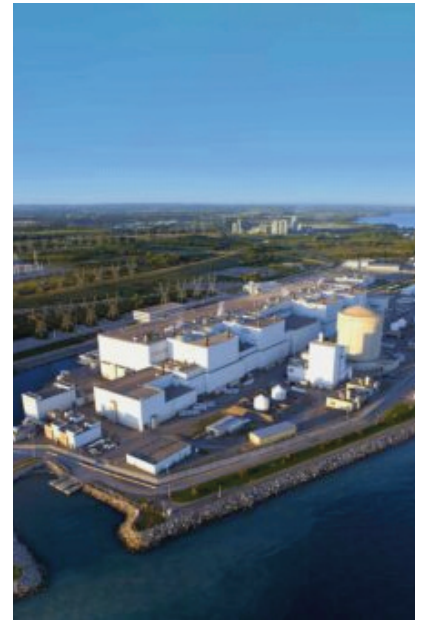


RÉFLÉCHIR L'AVENIR FRANCOPHONE

PAGE 2



PREMIÈRE NUCLÉAIRE PAGE 3



FIERS FINISSANTS PAGE 10



**CAHIER
SPÉCIAL !!
PAGES 9 à 13**

FÊTE DU
CANADA
ENSEMBLE et SOLIDAIRES



Ford LECOURLMOTORSALES

2.49%

TAUX ANNUEL À L'ACHAT
JUSQU'À 72 MOIS



**TOUJOURS DE LA PLACE
POUR EN FAIRE PLUS**

À VOS MARQUES
PRÊTES **Ford**

2026

EXPLORER

Hearst 705 362-4011
Kapusking 705 335-8853

www.lecoursmotorsales.ca

Une réflexion collective pour l'avenir de la francophonie

Après Timmins et Kapuskasing, ainsi que dans presque tout l'Ontario, la tournée des États généraux de l'Ontario français, menée par l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, s'est tenue mercredi dernier à l'amphithéâtre de l'Université de Hearst, avec une bonne participation de la communauté.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Le président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, Fabien Hébert, a affirmé que leur souhait est d'aller partout dans la province chercher l'appui des gens afin de déterminer quels sont les grands enjeux sur le terrain et de relever les défis liés à la diminution du pourcentage de la population francophone en Ontario.

«C'est ce qu'on adresse aux participants aujourd'hui. Ensuite, on va demander aux gens de travailler en groupe pour nous faire part de leurs idées sur ce qu'eux voient comme solution», a-t-il expliqué. Étant donné que les solutions que l'AFO est en train d'explorer sont destinées aux populations, M. Hébert

juge nécessaire que tous s'impliquent dans cette nouvelle initiative, puisque ce n'est pas à l'Assemblée, en tant que telle, d'imposer ses mesures aux communautés qu'elle dessert.

Dans ses trois campus, dont celui de Hearst où la rencontre s'est tenue et qui était le dernier à accueillir l'évènement, la rectrice de l'Université de Hearst ainsi que quelques membres de l'établissement ont participé, avec d'autres membres de la communauté, à des rencontres par table visant à faire circuler des idées bien enracinées dans le territoire, à nommer des enjeux concrets et à nourrir une réflexion collective tournée vers l'avenir.

Ces États généraux de l'Ontario français ont été lancés depuis le mois de novembre dernier, a rappelé Fabien Hébert, précisant que



Chaque année, le Club Action Hearst invite ses membres qui ont ou auront 80 ans durant l'année à venir fêter lors d'un dîner. Le vendredi 12 juin, huit de ces membres ont répondu à l'invitation. Merci de votre présence. Nous leur souhaitons une année remplie de santé et de bonheur. Nous avons une pensée pour celles et ceux qui n'ont pas pu y participer. Sur la photo, de gauche à droite : Mona Beauvais, Richard Bergeron, Gérard Proulx, Harold Donahue, Gaston Baillargeon, Rachel Raby, Denise Brochu et Solange Vaillancourt.



Merci! Thank You! Meegwetch!

Merci aux entreprises et organismes suivants pour leurs précieuses contributions envers notre programme de bourses d'études 2025-2026:

Atlantic Power LP
B & B Auto Sports and Marine
BC Automation
Baker Tilly HKC
Caisse Alliance
Canadian Legion Ladies Auxiliary
Corporation of the Town of Hearst
District School Board #1 Educational Support Staff
Expert Chevrolet Buick GMC Ltd.
F. Girard Construction
Hearst Auto Parts Plus
Hearst Co-op
Hearst Lumber Co. Ltd.
Hearst Power Distribution Co. Ltd.
Knights of Columbus
Jean's Diesel Shop Ltd.
Joanne Maki Fund
Kevin Leddy Fund
Lecours Motor Sales
Manitoulin Transport
Nicole's Stitch On
Nor Building
Nord-Aski Regional Economic Development Corporation
Novena Pharmacy
Ontario Power Generation
Rotary Kids
Royal Canadian Legion Branch 173
Scott's 24 Hour Towing & Roadside Assistance
Ted Wilson Men's & Boy's Wear
Viljo's Electronics & Furniture Ltd.
Villeneuve Construction



lui et son équipe ont débuté par une première étape de sondage auprès de la communauté, qui visait essentiellement à donner la parole aux francophones et francophiles de la province afin de mieux comprendre leurs préoccupations, leurs aspirations et leur vision de l'avenir de la francophonie ontarienne.

«Maintenant, on est dans l'étape deux qui est vraiment d'aller sur le terrain, parler avec l'ensemble des communautés et l'ensemble des secteurs. On a eu des tables de concertation avec les gens qui représentent des organismes de jeunesse, d'immigration et de l'inclusion. On a une dizaine de tables de concertation où l'on pose les mêmes questions : quels sont les enjeux et quelles sont les solutions pour ces enjeux-là?»

Durant tout l'été, M. Hébert et son équipe vont prendre tout ce qu'ils ont recueilli au cours de cette tournée et en faire un résumé afin de rédiger un livre blanc qui proposera des pistes de solutions pour la communauté francophone, lui permettant d'avancer au cours des 25 prochaines années et d'assurer la pérennité des communautés.

D'après Fabien Hébert, lors du congrès de l'Assemblée de la

francophonie de l'Ontario, prévu les 22, 23 et 24 octobre prochains, les résultats du livre blanc seront présentés à la communauté et, à partir de là, l'organisme entamera sa mise en œuvre.

Rappelons que le Hearstéen Fabien Hébert est à la tête de cet organisme depuis 2022, et que son mandat a apporté beaucoup d'avancées au sein de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario.

«Je pense que depuis mon arrivée à l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, on a vu des changements et des avancées dans certains aspects de la communauté francophone, par exemple la nouvelle loi sur les langues officielles et l'objectif du gouvernement du Canada de rétablir le poids démographique de la francophonie hors Québec. Je pense que ça, c'est une belle avancée.»

M. Hébert a également cité un autre changement apporté à la Loi sur les services en français de l'Ontario, notamment le fait que les policiers de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) de certains secteurs de la province portent maintenant une épinglette au drapeau franco-ontarien afin d'indiquer de manière claire et visuelle aux citoyens qu'ils peuvent interagir avec eux en français.

Vous avez une idée de reportage ?
Communiquez avec nous, les Médias de l'épinette
noire par courriel : info@hearstmedias.ca,
par téléphone : 705 372-1011 ou par
Facebook : C'INN à Hearst

Partenariat dans le nucléaire entre l'Ontario et les Premières Nations

Un investissement de 700 millions de dollars a été annoncé ce mardi par la province pour les Premières Nations des traités Williams dans le projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington, première fois dans l'histoire du Canada où les Premières Nations deviennent des partenaires à part entière dans un projet nucléaire.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Cette entente s'inscrit dans un plan visant à renforcer l'autonomie énergétique et économique de l'Ontario, et depuis l'année dernière, la province avait déjà autorisé Ontario Power Generation (OPG) à solliciter la participation des Premières Nations au capital du projet de petits réacteurs modulaires (PRM).

Selon le gouvernement, cette nouvelle étape consolide le leadership de l'Ontario dans le secteur nucléaire tout en s'appuyant sur son expertise reconnue en matière de rénovation et de développement d'infrastructures nucléaires. «Pour la première fois de l'histoire du Canada, les Premières Nations appuient et investissent dans le nucléaire canadien, alors que l'Ontario est à l'avant-garde du monde occidental en construisant le premier petit réacteur modulaire (PRM), un projet qui créera plus de 18 000 emplois bien rémunérés, et dont 80 % des investissements resteront en Ontario», a déclaré Stephen Lecce, ministre de l'Énergie et des Mines.

De ce fait, ce projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington (PNND) constitue un élément central du plan provincial Énergie pour les générations futures, qui vise à assurer un approvisionnement énergétique fiable et abordable pour soutenir la croissance économique de la province. La construction du premier petit réacteur modulaire (PRM) est déjà en cours et le projet prévoit l'installation de quatre réacteurs sur le site existant de Darlington.

Une fois achevé, l'ensemble des quatre petits réacteurs modulaires produira 1200 mégawatts d'électricité propre et fiable, soit suffisamment pour alimenter environ 1,2 million de foyers, mais aussi ce projet devrait générer jusqu'à 18 000 emplois au Canada durant la phase de construction, tandis que la grande majorité des dépenses seront réalisées auprès d'entreprises ontariennes.

Le ministre des Finances, Peter Bethlenfalvy, a pour sa part affirmé que cet investissement démontre la force des partenariats pour favoriser les occasions économiques et la croissance à long terme.

Il a avancé que cette collaboration entre les Premières Nations, les gouvernements et l'industrie contribuera à bâtir les infrastructures et le climat d'investissement nécessaires à la prospérité future de l'Ontario pour les générations à venir.

En revanche, l'investissement des Premières Nations des traités Williams est soutenu par une garantie provinciale accordée dans le cadre du Programme de financement des possibilités pour les Autochtones, administré par le Fonds Chantiers Ontario, une mesure appuyée par une garantie de prêt de la Société canadienne de garantie de prêts aux Autochtones (SCGA).

Ainsi, les sept Premières Nations visées par les Traités Williams sont la Première Nation d'Alderville, la Première Nation de Beausoleil, les Chippewas de Georgina Island, les Chippewas de Rama, la Première Nation de Curve Lake, la Première Nation de Hiawatha et les Mississaugas de Scugog Island.

De son côté, la province participe à parts égales à la garantie de la Société canadienne de garantie de prêts aux Autochtones (SCGA) pour cet investissement. En termes plus clairs, ce soutien en capital au projet du Parc national du Nord-Ouest (PNNO) permettra d'éviter les hausses de coûts en réduisant les coûts d'emprunt, ce qui permettra aux contribuables d'économiser jusqu'à 15 milliards de dollars sur la durée de vie du projet.

«Il s'agit d'un partenariat historique qui illustre un atout

majeur de l'Ontario en matière nucléaire : les communautés des Premières Nations comme véritables partenaires équitables», a déclaré Greg Rickford, ministre des Affaires autochtones et de la Réconciliation économique des Premières Nations et ministre responsable du Cercle de feu et des Partenariats économiques et communautaires.

Bref, le gouvernement de l'Ontario a indiqué que plus de 100 entreprises canadiennes font déjà partie de la chaîne d'approvisionnement en pleine expansion des petits réacteurs modulaires (PRM), permettant ainsi aux entreprises ontariennes de se positionner avantageusement sur le marché nucléaire mondial émergent.

La rue Front de la 6^e à la 15^e



Comme il était prévu et planifié dans le budget 2025-2026 de la Ville de Hearst, la rue Front, de la 6^e Rue à la 15^e Rue, a été entièrement réfectionnée, la rendant plus adéquate et davantage sécuritaire pour les automobilistes.

 Sun Life



Faites travailler votre argent encore plus



Yvon Gelinas
Cell. : (705) 362-4214
yvon.gelinas@sunlife.com



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Gessica Tsuni, ventes
vente@hearstmedias.ca

webTactics | DAY Communications, ventes nationales
danielle.jones@daycommunications.ca

Ndery Dione, journaliste
ndione@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, maquettiste
pub@hearstmedias.ca

Marylou Leclerc, maquettiste
maquettiste@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Nathalie Gagné, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseure bénévole

Marc Bédard, chroniqueur

Site web : lenord.ca

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épinette noire

Les Médias de l'épinette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio C'INN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Julie Charbonneau, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'Info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.
Il est passé aux mains des Médias de l'épinette noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Égalité réelle au Canada : pour un règlement de la partie VII à la hauteur des ambitions

LETTRÉ OUVERTE – Le constat est sans équivoque : si nous souhaitons que le Canada atteigne l'égalité réelle sur le plan linguistique, la réglementation découlant de la modernisation de la Loi sur les langues officielles (la Loi) doit être renforcée.

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a déposé le 16 juin un rapport intitulé *Incarner l'égalité réelle : pour un règlement de la partie VII complet, robuste et ambitieux*, lequel fait état des lacunes de la proposition réglementaire présentée par le gouvernement fédéral. Un consensus clair se dégage des témoignages entendus : dans sa forme actuelle, l'avant-projet de règlement ne permet pas de répondre aux objectifs et aux engagements de la partie VII de la Loi.

La partie VII de la Loi est centrale afin de mettre en œuvre certains des principes constitutionnels qui sont au cœur même de notre identité canadienne, à savoir l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais, ainsi que la protection des minorités. Elle énonce notamment, à ces égards, l'engagement du gouvernement de promouvoir les deux langues officielles dans la société canadienne, en plus de son obligation de prendre des mesures positives afin de favoriser le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

C'est donc dire que cette partie de la Loi sur les langues officielles est particulièrement importante pour ces communautés. Celle-ci incite, entre autres, le gouvernement fédéral à investir dans les secteurs essentiels à l'épanouissement de ces communautés, tels que l'éducation, la santé ou encore dans le domaine des arts et de la culture.

L'avant-projet de règlement de la partie VII (progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais) cherche à préciser comment les institutions fédérales devront agir afin de respecter leurs obligations.

Malheureusement, les organismes des communautés de langue officielle en situation minoritaire n'ont pas trouvé dans l'avant-projet de règlement proposé l'outil robuste imaginé pour favoriser leur épanouissement. Les organismes de promotion de la dualité linguistique, les experts académiques, les experts juridiques et le Commissariat aux langues officielles

ont eux aussi exprimé leur déception. Si l'expression « progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais » se retrouve dans le titre même de l'avant-projet de règlement, les témoins que nous avons rencontrés n'y ont pas trouvé l'incarnation d'une égalité réelle ni l'occasion d'atteindre des résultats concrets en la matière.

L'objectif d'avoir un règlement qui viendrait préciser et définir des notions qui demeurent ambiguës dans la Loi — comme celle de « mesures positives » — ne date pas d'hier. En effet, lorsque la partie VII a été modifiée en 2005, la possibilité d'adopter un règlement pour clarifier les modalités d'exécution de la partie VII avait été introduite dans la Loi, sur recommandation du Sénat. En juin 2019, le Comité sénatorial déposait son rapport final sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles et recommandait qu'un règlement soit adopté afin qu'il soit fondé sur une interprétation large de ses obligations et de veiller à ce que les mesures positives suivent des principes communs.

Nourri par les riches témoignages et propositions mis de l'avant par les 48 témoins et les 19 lettres et mémoires reçus, le Comité sénatorial propose 17 recommandations visant à réviser et bonifier le cadre réglementaire pour que celui-ci soit à la hauteur des attentes et qu'il conduise à des résultats concrets, robuste et ambitieux.

Notamment, celui-ci devrait être clair et précis dans son langage, en plus d'obliger les institutions fédérales à élaborer un plan d'action — comprenant des indicateurs de rendement — portant sur la mise en œuvre de leurs obligations. Plus encore, une « lentille des langues officielles » devrait être systématiquement appliquée dans l'examen de l'ensemble des politiques, des programmes et des initiatives des institutions fédérales. L'avant-projet de règlement doit également clarifier comment des analyses pourront s'appuyer sur des mécanismes de consultation efficaces.

Les recommandations du Comité sénatorial offrent ainsi au gouvernement les outils nécessaires afin de réviser l'avant-projet de règlement pour que celui-ci mène enfin à des résultats concrets et mesurables permettant de respecter les engagements inscrits dans la partie VII de la Loi.

Enfin, l'atteinte de l'égalité réelle passe par une mise en œuvre rigoureuse des engagements de la partie VII, tels que la promotion des deux langues officielles et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Des actions en ce sens ne contribuent pas uniquement à l'épanouissement de ces communautés, mais bénéficient à l'ensemble du pays. En effet, le développement d'un Canada fort et uni passe par le respect et la défense de cette valeur commune qu'est sa dualité linguistique.

Sénateur Allister Surette –
Président du Comité sénatorial permanent
des langues officielles et sénateur de la
Nouvelle-Écosse

Sénatrice Rose-May Poirier –
Vice-présidente du Comité sénatorial
permanent des langues officielles et sénatrice
du Nouveau-Brunswick

SOURIRE DE LA SEMAINE



Image générée par IA : GPT Image 2

De retour!

Un patrimoine national mis en valeur par de nouveaux aménagements

Dans le cadre de moderniser le centre d'accueil et les espaces extérieurs du monument de Terry Fox à Thunder Bay, le gouvernement de l'Ontario a investi plus de 300 000 dollars, ce qui améliorera l'expérience des visiteurs et honorerait l'héritage de ce grand Canadien.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Par l'entremise de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO), cet investissement s'inscrit dans le plan de l'Ontario visant à protéger et préserver un site emblématique tout en enrichissant l'expérience des visiteurs et en soutenant les entreprises locales ainsi que l'industrie touristique du nord-ouest de la province.

Le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a souligné l'importance de l'héritage laissé par Terry Fox. «Terry Fox est un héros canadien dont le Marathon de l'espoir a transformé la vie de millions de personnes au Canada et dans le monde entier. Notre gouvernement



Photo : Terry Fox Monument & Visitor

est fier d'honorer sa mémoire en appuyant la modernisation du Monument Terry Fox et du centre d'accueil des visiteurs afin que son héritage continue d'inspirer les personnes atteintes de cancer et

de nourrir l'espoir de son rêve de trouver un remède.»

Selon le gouvernement, Terry Fox avait reçu un diagnostic de cancer des os à la jambe en 1977. Trois ans plus tard, il entreprenait son Marathon de l'espoir, une traversée du Canada destinée à recueillir des fonds pour la recherche sur le cancer. En 1980, il a parcouru en moyenne 42 kilomètres par jour pendant 143 jours avant de devoir interrompre sa course à Thunder Bay en septembre.

Présentement, le monument et le centre d'accueil Terry Fox attirent plus de 100 000 visiteurs annuellement provenant du Canada et du monde entier, dont plus de 50 000 se rendent au centre d'accueil.

Grâce au soutien financier de la Société canadienne de financement de la recherche (SCFR), la Ville de Thunder Bay procèdera à plusieurs travaux d'amélioration, notamment la rénovation de la toiture du centre d'accueil, la modernisation des allées, des sentiers et des aménagements paysagers. Elle fera aussi l'acquisition de nouveaux équipements, tels que des fontaines à eau, des tables de pique-nique et des bancs.

Ce projet de réfection prévoit également l'ajout de nouvelles technologies, plus particulièrement des écrans, des tablettes et des présentoirs interactifs, et entreprendra des travaux de restauration afin de revitaliser le monument Terry Fox, qui existe depuis maintenant 30 ans.

Le ministre du Développement

économique et de la Croissance du Nord, George Pirie, estime que ces améliorations contribueront à maintenir l'importance du site pour les générations futures.

«Notre gouvernement est fier d'appuyer les améliorations qui contribueront à revitaliser un monument d'envergure nationale et à en faire une destination incontournable du Nord-Ouest. Cet investissement permettra de protéger un pan important de l'histoire canadienne et de renforcer l'héritage de Terry Fox comme symbole d'inspiration nationale», a-t-il affirmé.

En outre, ces travaux permettront d'améliorer la durée de vie du centre d'accueil et de ses abords, tout en facilitant l'accessibilité, renforçant la sécurité et l'expérience globale des visiteurs.

La province soutient que ces améliorations étayeront le rôle de la ville de Thunder Bay comme porte d'entrée régionale et encourageront les visiteurs à prolonger leur séjour dans la région pour découvrir ses environs, au bénéfice des hébergements, attractions, restaurants et commerces locaux. C'est ce qui fait d'ailleurs que le député provincial de Thunder Bay-Atikokan, Kevin Holland, a lui aussi salué l'annonce.

«Cet investissement contribue à préserver l'un des sites les plus emblématiques du Canada et permet à l'héritage de Terry Fox de continuer d'inspirer des visiteurs du monde entier (...). Terry Fox a apporté de l'espoir aux Canadiens à une époque où ils en avaient grand besoin, et je suis fier que notre gouvernement contribue à la restauration de ce site afin que son histoire continue d'inspirer les générations futures», a-t-il déclaré.

PPO en bref : arrestation et saisie d'arme à Constance Lake

Par Ndery Dione

Trois hommes ont été arrêtés à la suite d'un vol qualifié impliquant une arme de poing survenu durant la fin de semaine dans la Première Nation de Constance Lake.

Selon le Service de police Nishnawbe Aski (NAPS), les agents du détachement de Constance Lake ont répondu à un appel concernant une perturbation possiblement liée à une arme à feu samedi dernier avec l'appui des agents du détachement de la Baie James de la Police provinciale de l'Ontario.

Au cours de leurs démarches, les policiers ont déterminé qu'un vol qualifié avait été commis à l'aide de plusieurs armes, dont une arme à feu. Trois suspects de sexe masculin ont été identifiés. Les enquêteurs ont également appris qu'une victime masculine, qui ne se trouvait plus sur les lieux à leur arrivée, avait subi des blessures lors de l'incident. Les trois suspects ont été localisés et arrêtés dans la communauté entre les heures du matin et du soir du 20 juin.

La poursuite de l'enquête a permis aux policiers de retrouver et de saisir une arme de poing chargée qui serait liée à l'événement.

Un homme de 20 ans originaire d'Ajax

fait face à plusieurs accusations, soit vol qualifié avec une arme à feu, manipulation négligente d'une arme à feu, braquage d'une arme à feu, possession d'une arme dans un dessein dangereux, possession non autorisée d'une arme à feu prohibée ou à autorisation restreinte, connaissance de la possession non autorisée d'une arme à feu, profération de menaces de mort ou de lésions corporelles, entrave au travail d'un agent de la paix ainsi que défaut de se conformer à une ordonnance de mise en liberté.

De plus, un homme de 33 ans, de la Première Nation de Constance Lake, est accusé de vol qualifié avec violence, de possession d'une arme dans un dessein dangereux et de défaut de se conformer à une promesse de comparaître.

Enfin, un homme de 32 ans, aussi de la Première Nation de Constance Lake, est accusé de vol qualifié avec violence, d'entrave au travail d'un agent de la paix et de possession d'une arme dans un dessein dangereux.

Ces trois accusés ont comparu lors d'une audience sur leur remise en liberté sous caution le 21 juin. Ils ont été maintenus sous garde en attendant leurs prochaines comparutions devant le tribunal et l'enquête se poursuit.



Le Conseil
des Arts
de Hearst



LES TRIX

19 h 30 / 7:30 p.m.



RAYMOND PIETTE & INVITÉS

18 h / 6:00 p.m.



LES BILINGUISSH BOYS

21 h / 9:00 p.m.



GRATUIT / FREE !



1^{er} juillet / July 1, 2026

Pavillon Espace Hearst Community Pavilion
908 rue Edward Street





FÊTE DU CANADA

HORAIRE

Le mercredi 1^{er} juillet
2026

11 h à 12 h 30 **Bingo des Chevaliers de Colomb**
Pavillon Espace Hearst

11 h à 15 h **Marché et kiosques**
Stationnement du Centre récréatif Claude-Larose

11 h à 23 h **Foodtruck**
Stationnement de l'Hôtel de Ville
Johns Foodtruck
Macdaddy

Midi à 16 h **Activités familiales**
Centre récréatif Claude-Larose

13 h **Tournoi de washer de la Légion**
Stationnement de l'Hôtel de Ville



16 h



Spectacle de danse
Pavillon Espace Hearst
Hearst Dance & Art Studio
by Viktoriia

18 h à 22 h 45 **Fête en musique**



Pavillon Espace Hearst
Raymond Piette et invités
Les Trix
Les Bilingual Boys

23 h

Feux d'artifices

À vous de choisir votre vue, mais on vous suggère de vous installer au Parc Lecours.
Attente possible pour garantir les conditions idéales au visionnement.

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

Commanditaire exclusif des feux d'artifice



Commanditaires des expériences familiales Érable



Club Rotary



Commanditaires communautaires Nord Authentique



Commanditaires Ô Canada

Atlantic Power
Collège Boréal
Moose FM

Bâtisseurs Stratégik Builders
Communauté Francophone
Accueillante

Companion Hotel-Motel
Expert Garage Ltd

Feuilleton de la Colline : une série de lois adoptées, recul climatique et CBC/Radio-Canada

Par Inès Lombardo – Francopresse / Camille Langlade – Francopresse / Julien Cayouette – Francopresse

FRANCOPRESSE – Cette semaine en politique fédérale : plus de musique en français à la radio, l'impartialité de CBC/Radio-Canada remise en question, le gouvernement Carney devant la justice pour ses reculs climatiques, une batterie de projets de loi adoptés sur le fil et un accord entre les États-Unis et l'Iran.

FRANCOPHONIE

Du français sur les ondes

Le Comité permanent des langues officielles a présenté lundi 10 recommandations pour renforcer la radiodiffusion en français partout au Canada.

Le Comité recommande principalement de maintenir les quotas de diffusion de musique francophone existants, et ce, malgré les demandes de plusieurs radiodiffuseurs commerciaux de les diminuer à 40 % par mois.

Les artistes de la minorité francophone sont mentionnés. Le rapport demande que 5 % du quota pour la musique en français soit réservé aux «artistes canadiens émergents, notamment ceux qui évoluent à l'extérieur du Québec».

Publicités et crédits d'impôt : Pour injecter de l'argent dans l'économie médiatique canadienne, le Comité recommande qu'un minimum de 50 % des dépenses publicitaires des institutions fédérales et de l'Agence de coordination soit consacré aux médias traditionnels canadiens.

Une demande répétée à plusieurs reprises par les témoins du comité se retrouve dans les recommandations, soit le retrait du crédit d'impôt pour les annonceurs qui achètent de la publicité sur les plateformes numériques étrangères.

Ces deux mesures profiteraient aux radios et journaux. Les autres recommandations concernent principalement la découvrabilité.

Ottawa pressé de revoir le mandat local de CBC/Radio-Canada

Mercredi matin, les sénateurs du Comité sénatorial permanent des transports et des communications ont publié un examen des services locaux de CBC/Radio-Canada. Ils demandent à la société d'État d'évaluer l'impartialité et l'équilibre de sa couverture journalistique dans ses reportages et ses émissions. Les sénateurs exigent aussi que la direction revoie la «priorité de ses mandats», notamment ses services en région et dans les communautés éloignées et rurales.

Langues officielles : Les communautés de langue officielle en situation minoritaire, notamment francophones, sont particulièrement concernées, car les sénateurs demandent à Ottawa de respecter le «principe d'égalité réelle» entre les deux langues officielles, l'anglais et le français.

Le but : que ces communautés bénéficient d'informations dans leur langue, même si ce n'est pas la langue de la majorité provinciale, et spécifiques à leur région.

CANADA

Climat : des jeunes poursuivent le gouvernement Carney

Lundi, l'organisation Ecojustice – au nom de Sophia Mathur, Marie Maltais et Shirley Barnea –, l'Association canadienne des médecins pour l'environnement (CAPE) et Environmental Defence ont déposé un recours à la Cour fédérale.

Le groupe dénonce le démantèlement de plusieurs mesures du plan climatique du gouvernement. Les requérantes estiment qu'Ottawa ne dispose plus d'un plan crédible pour atteindre sa cible de réduction des émissions d'ici 2030.

Un recul qui va à l'encontre, selon elles, de la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité (LCRMC).

Carboneutralité : Adoptée en 2021, la LCRMC fixe un cadre pour atteindre la carboneutralité en 2050. Elle impose au gouvernement d'établir un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour chaque cible et, en cas d'échec, d'en expliquer les raisons et de présenter les mesures correctives prévues.

Assouplissement de la tarification du carbone, abandon du plafonnement obligatoire des émissions du secteur pétrolier, suspension des seuils de ventes de véhicules zéro émission : les organisations environnementales dénoncent un net affaiblissement de l'ambition climatique fédérale.

Projets de loi adoptés avant la pause estivale

Avant la relâche estivale du Parlement, jeudi soir, les libéraux de Mark Carney ont mis à profit leur majorité pour faire adopter 9 lois :

C-9, sur la propagande haineuse, modifie le Code criminel, renforce les outils juridiques contre les crimes, les discours et les symboles haineux. La partie la plus délicate du texte concerne la suppression de la défense fondée sur les convictions religieuses, une mesure perçue par certains comme contraire à la liberté de religion et d'expression.

C-11 sur la justice militaire, vise à moderniser le système de justice militaire canadien en mettant en œuvre des recommandations clés des rapports Arbour et Fish. Il retire aux Forces armées canadiennes la compétence d'enquêter et de poursuivre les infractions sexuelles prévues au Code criminel commises au Canada, confiant désormais ces dossiers exclusivement aux autorités policières et judiciaires civiles, pour renforcer l'impartialité du processus et la protection des plaignants.

C-14, sur la réforme de la mise en liberté sous caution, vise à durcir le système judiciaire, en introduisant la détention préventive pour certains crimes graves et répétés (traite de personnes, violence armée, vols de véhicules, etc.). Les peines sont plus dures, notamment celles consécutives qui visent des personnes reconnues coupables de plusieurs crimes.

C-16, sur la protection de l'enfance, renforce la protection des enfants et des victimes de violence en criminalisant le contrôle coercitif et certaines formes d'exploitation sexuelle en ligne, comme l'extorsion d'images. Il élargit aussi les infractions sexuelles et encadre davantage l'utilisation de preuves et de dossiers privés pour mieux protéger les victimes.

C-20 crée Maisons Canada, une nouvelle société d'État indépendante dont la mission est de contribuer à la résolution de la crise du logement en augmentant l'offre de logements abordables.

Pour y parvenir, elle pourra développer et financer des projets résidentiels, ainsi que détenir, aménager, financer et céder des biens immobiliers. La loi lui confère également la responsabilité de gérer certaines terres fédérales, auparavant administrées par la Société immobilière du Canada.

C-25 modifie la Loi électorale et renforce la lutte contre l'ingérence étrangère en encadrant plus strictement le financement électoral. Il interdit l'usage de contributions anonymes pour influencer les campagnes et crée également de nouvelles infractions liées à la transmission volontaire de renseignements faux ou trompeurs lors d'une candidature.

Par ailleurs, il durcit les règles sur les dépenses électorales et le financement des tiers et prévoit une analyse des effets de ces mesures sur les droits démocratiques et les libertés protégées par la Charte.

C-26, la Loi sur l'accroissement de l'offre de logements vise à autoriser le versement de 1,7 milliard de dollars aux provinces et aux territoires afin d'accélérer la construction de logements au Canada. Pour atteindre cet objectif, il prévoit notamment de réduire certaines barrières financières, telles que les frais de développement et les taxes applicables aux nouvelles constructions, dans le but de stimuler rapidement l'offre résidentielle.

Suite à la page 9

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com

Les élèves ontariens seront pénalisés pour leur absentéisme

Par **Émilie Gougeon-Pelletier**
Le Droit - IJL

Le gouvernement Ford a décidé que les élèves du secondaire devront passer des examens dans presque

toutes les matières à partir de l'automne, même en éducation physique et en arts, et qu'ils seront pénalisés s'ils ont plus de deux absences «non justifiées» dans un cours.

Feuilleton de la Colline : une série de lois adoptées, recul climatique et CBC/Radio-Canada (Suite)

Par **Inès Lombardo – Francopresse / Camille Langlade – Francopresse / Julien Cayouette – Francopresse**

C-30, qui réforme la Loi sur les produits antiparasitaires, a été adopté jeudi sous bâillon, grâce aux pouvoirs de la majorité détenue par les libéraux à la Chambre des communes. Ce projet de loi omnibus, qui découle de la mise à jour économique du printemps, a été adopté sous bâillon avant l'ajournement estival des travaux parlementaires.

La mesure a été fortement contestée, puisqu'elle autorise le Conseil des ministres à invalider les décisions scientifiques de Santé Canada et à réintroduire sur le marché certains pesticides considérés dangereux pour la santé ou l'environnement, pour des motifs de sécurité économique ou alimentaire.

S-227 vise à reconnaître officiellement le mois d'avril comme le Mois du patrimoine arabe au Canada. Cette initiative met en valeur les contributions historiques, culturelles et sociales des communautés arabes et encourage la découverte de leur héritage, dans le but de promouvoir le multiculturalisme et de sensibiliser les générations futures à leur apport à la société canadienne.

Suspension de certificats de citoyenneté canadienne

Ottawa a suspendu la validité de certains certificats de citoyenneté obtenus par filiation, créant de l'incertitude pour des personnes qui avaient déjà reçu une preuve officielle de leur citoyenneté canadienne.

«En ce qui concerne la citoyenneté canadienne, nous avons été très clairs dès le départ. Chaque candidat doit retracer son ascendance, génération par génération, à l'aide de documents vérifiés et authentifiés. Les registres généalogiques ne suffisent donc absolument pas», a affirmé la ministre de l'Immigration, Lena Metlege Diab, mercredi avant le caucus libéral.

Cette décision découle de débats juridiques entourant les règles de transmission de la citoyenneté à l'étranger. Des experts s'inquiètent des conséquences pour les personnes touchées, notamment en matière de passeports, de voyages et de statut juridique.

INTERNATIONAL

Accords entre l'Iran et les États-Unis

L'Iran et les États-Unis ont signé un accord préliminaire, lundi, visant à mettre fin à la guerre, ouvrant la voie à 60 jours de négociations, alors que se tenait le sommet du G7. Tous les autres membres du G7 (Allemagne, Canada, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) ont salué une opportunité «historique».

Mercredi, les États-Unis ont rendu public le texte du protocole d'accord conclu avec l'Iran, dont la signature officielle est prévue ce vendredi 19 juin. L'accord prévoit un prolongement du cessez-le-feu de 60 jours en Iran, à la réouverture progressive du détroit d'Ormuz et à des discussions sur le dossier nucléaire iranien ainsi qu'à un allègement de certaines sanctions.

«**Ça en valait la peine**» : Le premier ministre du Canada, Mark Carney, a salué cet accord, affirmant notamment qu'il pourrait mener à la stabilité des relations avec l'Iran et ouvrir la voie à la paix au Liban et dans l'ensemble du Moyen-Orient.

Mark Carney a aussi affirmé qu'«arriver à cette position où l'Iran n'aura pas l'arme nucléaire, oui, ça en valait la peine», en conférence de presse, mercredi. Une déclaration qui a suscité des critiques en raison de sa formulation, jugée insensible au regard des plus de 3600 morts iraniens recensés, dont 168 écolières au début de la guerre.

L'assiduité et la participation des élèves de la 9^e et de la 10^e année compteront désormais pour 15 % de leur note finale, a annoncé le ministre de l'Éducation, Paul Calandra, cette semaine.

Pour ceux de la 11^e et de la 12^e année, 10 % de leur note finale sera dédiée à l'assiduité des élèves.

Les absences liées aux maladies ou aux circonstances inévitables, comme les conditions météorologiques défavorables ne compteront pas, mais toute absence qui n'est pas accompagnée d'une explication jugée valable en vertu des règlements provinciaux aura un impact sur la note finale de l'élève.

Pour obtenir la meilleure note possible, soit une note de «niveau 4», qui équivaut à un A, un élève ne pourra pas avoir été absent sans justification plus de deux fois par semestre, et devra avoir participé pleinement en classe.

Le «niveau 3», ce qui équivaut à un B, sera réservé aux élèves qui manquent de 2,5 à 4,5 cours par semestre.

Un élève qui a manqué jusqu'à 9 cours par semestre et qui participe rarement aux discussions en classe se verra remettre une note de «niveau 1», soit 50 à 59 %.

Examens

Les cours de 9^e et 10^e année comporteront désormais des évaluations finales obligatoires comptant pour 10 à 20 % de la note finale.

Par exemple, en éducation physique, l'examen écrit comptera pour 10 % et le travail final pour 10 %. Même chose en arts.

Les examens écrits pour les matières comme les mathématiques, les sciences et la géographie compteront pour 20 % de la note finale.

En 11^e et 12^e année, les examens et les travaux finaux compteront pour 25 %.

Les travaux réalisés en classe réalisés tout au long de l'année compteront pour 65 % de la note finale de tous les élèves du secondaire.

Le ministre a indiqué que ces changements visent à «soutenir davantage le personnel enseignant» et «améliorer le rendement des élèves».

Critiques

N'empêche, «les élèves de l'Ontario ne sont pas tous pareils», a souligné la Fédération des enseignantes et

enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO).

«Un enseignement efficace ne peut se réduire à un modèle provincial de «solution unique pour tous», estime l'organisme.

La présidente de la FEESO, Martha Hradowy, a indiqué que l'uniformité est «importante», mais que «les décisions relatives à l'évaluation doivent refléter le jugement professionnel du personnel enseignant qui connaît ses élèves et comprend leurs besoins en matière d'apprentissage».

À Queen's Park, l'opposition officielle accuse le ministre de l'Éducation de ne pas avoir consulté le milieu avant d'apporter ces changements.

«Les élèves de l'Ontario méritent des politiques qui favorisent leur réussite, et non des règles uniformes imposées sans véritable consultation», a souligné la porte-parole néo-démocrate en éducation, Chandra Pasma.

«En faisant compter l'assiduité jusqu'à 15 % de la note finale d'un élève sans investir dans la santé mentale, l'éducation spécialisée et d'autres formes de soutien aux élèves, ce gouvernement créé de nouveaux obstacles pour les élèves handicapés ou souffrant de problèmes de santé mentale, ainsi que pour ceux qui risquent déjà de décrocher», a-t-elle conclu.



La sécurité, une priorité !

ATTENTION !

Restez toujours à l'écart des barrages. À proximité de ceux-ci, les conditions de l'eau peuvent changer rapidement et sans préavis.

RESPECTEZ TOUJOURS LES AVERTISSEMENTS !



Énergie

Brookfield

1.877.986.4364

ontario.info@brookfieldrenewable.com
energiebrookfieldan.com/securite-publique



Une cérémonie de graduation a eu lieu hier dans le gymnase de l'École catholique Saint-Louis pour les élèves de 8^e année qui ont terminé leurs études primaires. Photos de courtoisie

L'École catholique Saint-Louis a célébré ses finissants de la 8^e année

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

La salle était pleine de monde, réunissant les parents et les

familles des finissants, des invités ainsi que quelques membres de l'administration et leurs deux enseignantes, Mme Tania Coulombe et Mme Tania Villeneuve.

Avant la remise des diplômes à chaque élève, dont certains ont obtenu une moyenne générale de plus de 80 %, l'établissement a également décerné des médailles de mérite à un bon nombre d'élèves sélectionnés en fonction de leur performance dans certains domaines d'études ou encore de leur implication remarquable au sein de l'école.

Enfin, Manon Longval a profité de cette cérémonie pour remettre des certificats à quelques élèves ayant participé au concours que la Légion royale canadienne de Hearst organise chaque année dans le cadre du jour du Souvenir.



**Expert
GMC**

GAGNER 5000 \$

**5000 \$ EN ÉPICERIE OU EN ESSENCE
À VOTRE CHOIX!**

À l'achat d'un véhicule
chez Expert Chevrolet Buick GMC

ACHETEZ AVANT LE 30 JUIN

... et vous êtes **AUTOMATIQUEMENT**
INSCRIT pour GAGNER!

705 362-8001 - expertchevroletbuickgmc.ca - 500 route 11 Est, Hearst ON POL 1N0

Pas de vacances
pour **L'actualité!**

Lisez vos nouvelles
locales où et quand
vous le souhaitez.

JOURNAL
LE NORD

lenord.ca

Le Québec au lieu de Toronto pour Saint-Louis cette année

Avec une partie des matchs de la Coupe du monde qui se déroulent actuellement à Toronto, l'École catholique Saint-Louis a cette fois-ci modifié la destination de son voyage éducatif annuel en choisissant le Québec.



Photo : École catholique Saint-Louis/Facebook



Kyana Nadeau, Clément Sigouin, Lorie Filion et Zola Vandette, tous élèves de la classe de Mme Tania Villeneuve, ont grandement apprécié leurs quatre jours de voyage éducatif à Québec.

Photo : Ndery Dione

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Exclusivement réservé chaque année aux élèves de 8^e année qui terminent leurs études élémentaires, et avant d'entreprendre leur parcours au secondaire, ce voyage vise à leur permettre de se divertir et de sortir un peu de la ville afin de découvrir

d'autres réalités en cette période proche de la fin de l'année scolaire. Mme Tania Villeneuve et sa collègue, Mme Tania Coulombe, qui étaient au cœur de ce projet en tant qu'enseignantes, ont grandement apprécié leur séjour au Québec, même si elles admettent toutes les deux qu'il est plus facile de se rendre dans la région du grand Toronto, avec moins de formalités, comme elles avaient l'habitude de le faire au cours des dernières années.

«Chaque année, quand c'est la fin de l'élémentaire, les élèves font un voyage éducatif. Donc, on visite des endroits où les jeunes sont exposés,

que ce soit à une autre culture ou à des choses qu'on n'a pas nécessairement ici à Hearst. Cette année, à cause de la FIFA à Toronto, la destination était différente parce qu'on a choisi d'aller à Québec et à Montréal», a expliqué Mme Tania Coulombe.

Après leur retour à Hearst, les enseignantes ont rencontré les élèves ayant participé à ce voyage afin de recueillir leurs commentaires et leurs impressions sur les activités réalisées durant leur séjour. Tous ont apprécié l'expérience, même si leurs réactions variaient d'une personne à l'autre. Toutefois, dans l'ensemble, a précisé Mme Coulombe, il s'agissait d'un très beau voyage, riche et diversifié.

Du côté des initiatrices de ce projet, elles ont constaté que partir à Toronto, comme elles l'ont fait ces dernières années, est beaucoup plus facile que de se rendre au Québec en termes de déplacements, surtout en autobus, car c'est beaucoup moins stressant, il y a moins de trafic et

également beaucoup moins de monde.

Cependant, il s'agissait de leur première expérience à changer de destination, mais le groupe a été très chanceux puisqu'il a commencé ses visites et ses activités dans le Vieux-Québec, où il était beaucoup plus facile de se déplacer d'un lieu à un autre, contrairement aux plus grands centres-villes.

De plus, Mme Tania Coulombe estime qu'il est important d'envisager un changement de destination pour ce voyage éducatif dans le futur puisque, d'après l'appréciation des élèves, une expérience dans la région de Québec pourrait être répétée.

Elle a souligné qu'à Toronto, les élèves ont l'habitude de se rendre régulièrement pour le hockey, des concerts et d'autres activités du genre. Alors qu'au Québec, ajoutait-elle, l'expérience était différente parce que tout se déroule en français. Elle se dit d'ailleurs surprise de constater à quel point les élèves de ce groupe d'âge là ont apprécié leur séjour malgré la longueur du trajet et les nombreux déplacements.

«Je pense que c'est une belle activité pour conclure l'école élémentaire, parce qu'on sait que quand on arrive au secondaire, souvent on perd nos amis. Tandis qu'à l'élémentaire, ça fait longtemps que ces élèves-là sont ensemble. Ça leur donne une belle occasion de faire un beau voyage entre amis qui sont ensemble depuis presque la maternelle. Et puis, on essaie justement d'avoir un objectif d'apprentissage à travers ça, parce qu'on aime à les exposer, comme je l'ai mentionné, à des choses qui n'existent pas à Hearst, que ce soit des spectacles, une croisière sur le fleuve Saint-Laurent, la cabane à sucre à Québec et tant d'autres lieux magnifiques qu'ils ont pu visiter (...)\», a-t-elle conclu.



Samuel Lemieux, Charlotte Villeneuve, Danika Vachon et Marie-Soleil Hébert, de la classe de Mme Tania Colombe, ont été fascinés par l'environnement de tous les lieux qu'ils ont eu l'occasion de visiter, considérant aussi ce voyage éducatif comme étant très enrichissant. Photo : Ndery Dione



Analyse de remise en question sur la stratégie nucléaire de l'Ontario

Une nouvelle analyse par Défense environnementale a conclu que le plan de l'Ontario visant à accroître fortement sa production d'énergie nucléaire pourrait coûter 117 milliards de dollars de plus qu'une solution de rechange fondée sur les énergies renouvelables d'ici 2050.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Selon l'organisme, cette différence pourrait se traduire par une hausse annuelle pouvant atteindre 456 \$ sur la facture d'électricité d'un ménage moyen.

Cette analyse, intitulée *The Real Costs of Ontario's Nuclear Gamble* (les véritables coûts du pari nucléaire de l'Ontario) et réalisée avec l'appui technique de Power Advisory LLC, compare les projets nucléaires prévus à Wesleyville et sur la péninsule Bruce à une solution de rechange reposant sur l'énergie éolienne et solaire ainsi que le stockage par batteries.

D'après les conclusions du rapport, l'expansion nucléaire envisagée par la province nécessiterait 221 milliards de dollars d'investissements en immobilisations d'ici 2050, contre 104 milliards de dollars pour une approche axée sur les énergies renouvelables. L'écart de

117 milliards de dollars se reflèterait sur les factures d'électricité pendant plusieurs décennies.

«La province se prépare à une croissance importante de la demande d'électricité à mesure que nous électrifions les maisons, les véhicules et les industries. Toutefois, l'Ontario prévoit s'appuyer très fortement sur l'énergie nucléaire, et nous n'avons pas vraiment discuté des coûts potentiels ni à savoir s'il s'agit de la meilleure voie à suivre», affirme Keith Brooks, directeur des programmes à Défense environnementale. M. Brooks persiste en affirmant que la province opte pour une voie «très coûteuse et risquée», alors qu'un portefeuille énergétique davantage axé sur les énergies renouvelables pourrait répondre aux besoins de la population à un coût beaucoup plus faible.

En plus de la remise à neuf des centrales nucléaires de Darlington,

Bruce et Pickering, ainsi que de la construction de quatre petits réacteurs modulaires à Darlington, l'Ontario prévoit l'aménagement d'une nouvelle centrale nucléaire à Wesleyville pouvant atteindre une capacité de 10 000 mégawatts, s'ajoutant à une autre installation sur la péninsule Bruce d'une capacité additionnelle de 4800 mégawatts. Le plan actuel prévoit que l'énergie nucléaire produira plus de 70 % de l'électricité de la province d'ici 2050, tandis que la croissance des énergies renouvelables demeurerait essentiellement stable.

«L'Ontario va à contre-courant de la tendance mondiale, ce qui, en plus d'être coûteux, entraîne également une hausse des émissions provenant des centrales au gaz à court terme, annulant ainsi une grande partie des progrès réalisés lors de l'élimination graduelle du charbon», ajoute M. Brooks.

En outre, le rapport a également mentionné que les projets nucléaires ont souvent été marqués par des dépassements de coûts et des retards importants. La centrale de Darlington, dernière nouvelle installation nucléaire construite en Ontario, est passée d'une estimation initiale de 3,9 milliards de dollars à 14,4 milliards de dollars, soit près de quatre fois le budget prévu.

L'étude a cité en même temps le projet nucléaire Vogtle, en Géorgie, la plus récente centrale nucléaire construite en Amérique du Nord dont le coût est passé de 14 milliards à entre 36 et 37 milliards de dollars, et sa réalisation a nécessité 15 ans.

Enfin, cette analyse, appuyée par Power Advisory, suppose que les nouveaux projets nucléaires seront réalisés à temps et dans les limites du budget, mais malgré cela, leurs coûts demeurent supérieurs de plus de 100 milliards de dollars à ceux des énergies renouvelables.

«Les Ontariens méritent de la transparence lorsque les gouvernements prennent des décisions majeures et coûteuses concernant des services essentiels comme l'électricité. Les preuves sont claires : il existe une solution plus propre et plus abordable que la voie fortement axée sur le nucléaire que poursuit actuellement la province», conclut M. Brooks.

Comment peut-on faire pour se protéger contre les piqûres de tiques?

Alors que les activités de plein air augmentent durant la saison estivale, le gouvernement de l'Ontario invite la population à redoubler de vigilance afin de prévenir les piqûres de tiques et de réduire les risques de contracter la maladie de Lyme ou d'autres maladies transmises par ces parasites.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

La maladie de Lyme est une infection bactérienne transmise par la piqûre d'une tique à pattes noires infectée, aussi appelée tique du cerf. Ces symptômes peuvent inclure de la fièvre, des maux de tête, des frissons, des douleurs musculaires et articulaires, de la fatigue ainsi qu'une éruption cutanée circulaire qui s'étend en forme de cible.

En cas de présence de ces symptômes, les autorités compétentes recommandent à toutes personnes affectées de cette infection de consulter rapidement un professionnel de la santé. «Alors que nous profitons du beau temps à l'extérieur, il est important de se protéger contre la maladie de Lyme et les autres maladies transmises par les tiques. En prenant des précautions simples, les Ontariens peuvent se protéger et protéger leurs familles tout en profitant du plein air dans notre magnifique province», a déclaré Sylvia Jones, vice-première ministre et ministre de la Santé.

Pour réduire les risques de piqûres, la province recommande de porter des vêtements de couleur claire afin de repérer plus facilement les tiques, ainsi que des chemises à manches longues, des pantalons longs rentrés dans les chaussettes

et des chaussures fermées.

L'utilisation d'un répulsif anti-insectes contenant du DEET ou de l'icaridine est également conseillée. Après toute activité extérieure, il est important d'examiner attentivement les enfants, les adultes et les animaux de compagnie afin de détecter la présence éventuelle de tiques. De même, toute tique trouvée doit être retirée rapidement.

À cela s'ajoute qu'il est fortement recommandé à tous de placer les vêtements au sèche-linge à haute température pendant au moins dix minutes avant de les laver. Enfin, les citoyens sont invités à demeurer sur les sentiers balisés et à éviter les hautes herbes, les broussailles, les feuilles mortes et les bords des sentiers, où les tiques sont fréquemment présentes. «Avec l'augmentation des cas de maladie de Lyme et d'autres maladies

transmises par les tiques, et la propagation continue de ces dernières dans de nouvelles régions, un plus grand nombre d'Ontariens pourraient être exposés au risque de piqûres de tiques», a déclaré le Dr Kieran Moore, médecin hygiéniste en chef.

Il a ajouté que de simples précautions peuvent contribuer à réduire ce risque, notamment la vigilance dans les zones boisées et herbeuses, même près de chez soi, le port de vêtements appropriés ainsi qu'un examen régulier visant à détecter la présence de tiques après toute activité extérieure.

Les tiques, étant très petites et souvent difficiles à voir, il est recommandé de les retirer immédiatement à l'aide d'une pince à épiler à pointe fine en les saisissant au plus près de la peau sans les écraser. Après le retrait, il faut laver soigneusement les mains et la zone touchée avec de l'eau et du savon, puis désinfecter avec de l'alcool à friction ou une compresse iodée.

Avant de jeter une tique retirée, les citoyens sont invités à consulter le site web de leur bureau de santé publique local pour obtenir des conseils concernant son identification. Il est même possible de soumettre une photo de la tique à etick.ca afin de la faire identifier.





Comment célébrer la fête du Canada?

La traditionnelle fête du Canada, qui se déroule chaque année le 1^{er} juillet, invite les citoyennes et les citoyens d'un océan à l'autre à se rassembler pour célébrer. À cette occasion, de nombreuses activités sont organisées partout au pays. Voici quelques suggestions pour programmer votre journée en famille ou entre amis!

LES INCONTOURNABLES

Une fête du Canada n'en est pas une sans ces deux activités phares :

- **Cérémonie nationale du midi** : ce grand rassemblement lance officiellement les festivités. Avec des discours et des prestations artistiques, cet événement se déroulant à Ottawa est télédiffusé partout au pays.
- **Spectacle national du soir** : à l'instar de la cérémonie du midi, ce concert à ne pas manquer est

retransmis en direct sur de multiples chaînes. Il a également lieu dans la capitale nationale, mais comprend des segments captés depuis d'autres régions.

LES OPTIONS RÉGIONALES

Vous avez envie de sortir vous divertir entre les deux concerts? Pour trouver facilement les activités organisées à proximité de votre domicile, lisez votre journal local ou rendez-vous sur le site du gouvernement du Canada (canada.ca) pour repérer la section consacrée à la fête nationale : vous y trouverez un outil de recherche pratique. Défilés, foires commerciales, dégustations gourmandes... il y en a pour tous les goûts, partout!

En terminant, n'oubliez pas d'afficher vos couleurs en téléchargeant les visuels officiels à partager sur vos réseaux sociaux. Que la fête commence!



Célébrons ensemble la richesse et la diversité de notre pays.



CLUB ACTION HEARST

Bonne fête du Canada!

54, 13^e Rue, Hearst, ON P0L 1N0 Téléphone : 705 362-8722

columbia
FOREST PRODUCTS™



Columbia Forest Products est un employeur de choix dans notre communauté.

Joignez-vous à notre famille!

www.columbiaforestproducts.com

Fête du CANADA | Ensemble et solidaires

Quatre raisons de célébrer notre beau pays!

Spectacles et animations en tous genres, grands rassemblements, feux d'artifice, défilés... le 1^{er} juillet, on célèbre en grand d'un océan à l'autre — et nous avons toutes les raisons de vibrer de fierté alors que notre pays est à l'honneur! Le Canada regorge en effet de merveilles et trésors variés ainsi que de gens passionnés et inspirants. En voici un aperçu!

1. NOS GRANDS ESPACES

Deuxième plus vaste pays au monde, le Canada recèle des paysages à couper le souffle du Cap-Breton à l'île de Vancouver, en passant par la baie de Fundy, le fjord du Saguenay, les chutes du Niagara et les Rocheuses, pour n'en nommer que quelques-uns. Et que dire des aurores boréales?



2. NOS ATHLÈTES

Le Canada domine assurément au hockey! Il suffit de penser à la victoire lors de la Confrontation des 4 nations ou aux records pour le plus grand nombre de victoires chez les gardiens de but : des Canadiens (Brodeur, Fleury, Roy, Luongo et Belfour) occupent les cinq premières places. Mais ses exploits ne s'arrêtent pas là! Mentionnons Tessa Virtue et Scott Moir, les plus décorés des JO en patinage artistique, Clara Hughes, qui a remporté des médailles en patinage de vitesse et en cyclisme ainsi que le célèbre marathonien Terry Fox.



Planifiez pour aujourd'hui et épargnez pour demain



Yvon Gelinas
Cell. : (705) 362-4214
yvon.gelinas@sunlife.com

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'assureur et est membre du groupe Sun Life.
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2023.

**Des rêves à réaliser.
Un avenir à protéger.**

**Bonne fête du
Canada!**

Célébrons la fête du Canada avec fierté!

Nous vous souhaitons une joyeuse fête du Canada, remplie de fierté, de bonheur et de moments mémorables.



58 chemin Cloutier Nord, Hearst, ON / (705) 362-4626 / bcautomation.ca



3. NOTRE «BOUFFE»

Poutines, queues de castor, barres Nanaimo, tartelettes au beurre, guédilles au homard, Bloody Caesar, sandwichs au smoked meat, beurre d'arachides... À n'en pas douter, on sait se régaler au Canada!

4. NOS INVENTIONS

Le téléphone, le sonar, l'insuline, la motoneige, le walkie-talkie, la technologie IMAX, le fauteuil roulant électrique, le stimulateur cardiaque, le masque de gardien de but et le sac à poubelle sont autant d'inventions que l'on doit au génie canadien.



À ta santé, Canada!



Jeu-questionnaire sur l'histoire du Canada

Depuis la fondation officielle du Canada en tant que pays en 1867, on peut dire que beaucoup d'événements se sont produits! Mais maîtrisez-vous l'histoire nationale autant que vous le croyez? Testez vos connaissances en répondant à ces questions qui explorent notre passé collectif.

1. Pourquoi l'Ô Canada a-t-il été créé initialement en 1880?

- a) Pour souligner officiellement la modification du nom de l'évènement du «jour anniversaire de la Confédération» pour «fête du Dominion», le 1^{er} juillet.
- b) Pour marquer les festivités de la Saint-Jean-Baptiste organisées à Québec cette année-là.
- c) Pour commémorer les soldats morts durant la guerre de 1812 à l'occasion d'une visite royale.

2. À l'origine, qui a décidé que le 1^{er} juillet deviendrait un jour pour fêter le Canada?

- a) La reine Victoria
- b) Le premier ministre John A. Macdonald
- c) Le gouverneur général Charles Stanley Monck

3. Quel symbole, aujourd'hui officiel, figurait sur le premier timbre-poste du Canada en 1851?

- a) Le castor
- b) La feuille d'érable
- c) Le caribou des bois

4. En quelle année le drapeau canadien actuel a-t-il été adopté?

- a) En 1867
- b) En 1914
- c) En 1965

5. Quel a été le premier nom officiel de la Gendarmerie royale du Canada en 1873?

- a) Garde montée de Sa Majesté
- b) Gendarmerie loyaliste du Nord
- c) Police à cheval du Nord-Ouest

6. Qui a été mandaté pour créer la portion francophone de la société de radiodiffusion publique CBC/Radio-Canada?

- a) Lionel Groulx
- b) Augustin Frigon
- c) Lucien L'Allier

RÉPONSES
1. b), 2. c), 3. a), 4. c), 5. c), 6. b)



Bonne
FÊTE DU CANADA!
Happy
CANADA DAY!

GUY BOURGUIN
Député/MPP, Mushkegowuk—Baie James/James Bay

Joyeuse fête,
Canadiens et Canadiennes
de tous horizons!

LES Médias de l'épinette noire | JOURNAL LE NORD | CINNOII...

lenord.ca / 1004, rue Prince, Hearst / 705 372-1011

Caisse Alliance

Joyeuse fête du Canada!

Célébrons ensemble notre pays, nos communautés et les moments qui nous rassemblent.

Fier commanditaire
Nord-authentique

Fête du CANADA | Ensemble et solidaires

Joyeuse fête du Canada!

Célébrons notre pays!

Dr Gilles Lecours
dentiste familial • family dentist

812 rue George • Hearst • 705 372-1601



Le Canada insolite : 10 faits surprenants sur notre pays

À l'occasion de la fête du Canada, redécouvrons notre pays sous un angle inattendu avec ces dix faits étonnants qui font sourire, réfléchir... ou lever un sourcil!

1. Le nom «Canada» vient d'un malentendu.

Le mot vient du mot iroquoien kanata, qui signifie «village» ou «établissement». Les premiers explorateurs l'ont pris pour le nom du territoire entier!

2. Le plus long littoral du monde. Avec près de 244 000 km de côtes, le Canada détient le record mondial.

3. On a une île dans un lac... sur une île... dans un lac... sur une île! C'est vrai! Cette curiosité géographique se trouve en Ontario, sur l'île Victoria, dans le lac Huron.

4. La plus basse température jamais enregistrée au pays : -63 °C.

C'était à Snag, au Yukon, en 1947. Pas pour les frileux!

5. Le Canada a une ville nommée... Dildo.

Oui, ça existe! C'est une petite

communauté à Terre-Neuve-et-Labrador, avec son propre festival.

6. On produit 85 % du sirop d'érable mondial.

Principalement au Québec, bien sûr. Une fierté... et une économie! Les billets de banque en polymère ont été soupçonnés d'avoir une légère odeur sucrée. Mythe ou réalité?

8. Wawa a une statue géante d'oie sauvage.

Cette ville de l'Ontario célèbre son nom (qui signifie «oie» en ojibwé) avec une sculpture de plus de 8 mètres.

9. Il y a des déserts au Canada!

Le désert d'Osoyoos, en Colombie-Britannique, est le plus chaud et sec du pays, avec un véritable écosystème désertique. Il y a aussi le désert de Carcross, au Yukon, surnommé le plus petit désert au monde!

10. Le hockey n'est pas le sport national officiel... du moins pas le seul.

La crosse est également un sport national du Canada! (Hockey en hiver, la crosse en été.)

**BONNE
DU FÊTE
CANADA!!**



B&B AUTO SPORTS and MARINE INC.
807, rue Front, Hearst ON
Salle d'exposition : 705 362-8900
Magasin de pièces : 705 362-4400



STRATEGIKBUILDERS.CA
705 362-5755

Des fondations solides. Un avenir prometteur.

Célébrons ensemble notre fierté canadienne!



Expert Garage Limited
420 Highway 11 East
P.O. Box 640
Hearst ON P0L 1N0



BONNE FÊTE DU CANADA!



HEARST AUTO PARTS
900 rue Front / 705 362-7744

Aujourd'hui, nous célébrons notre pays, notre communauté et la fierté de vivre ici.

BONNE FÊTE DU CANADA!

2 raisons de souligner votre fierté de vivre au Canada

1. UNE CULTURE RICHE

Le Canada regorge d'artistes talentueux! Récitez un poème d'un auteur canadien, dansez au rythme d'un groupe de musique du pays ou extasiez-vous devant une œuvre d'art qui évoque la culture et l'histoire du Canada. De nombreuses activités et plusieurs spectacles ont lieu d'un océan à l'autre : rendez-vous à l'un de ces événements et laissez-vous éblouir par ce qui se fait de mieux ici!

2. UNE HISTOIRE FASCINANTE

Célébrer le Canada, c'est aussi se rappeler les grandes dates de l'histoire et les événements qui ont forgé le pays, dont ceux qui ont mené aux célébrations de la fête du Canada. C'est le 1^{er} juillet 1867 qu'est né le Canada, avec la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, mais ce n'est que le 27 octobre 1982 que le 1^{er} juillet est officiellement devenu la «fête du Canada».

La Municipalité de
MATTICE-VAL CÔTÉ
500, route 11 Est - 705 364-6511

Fête du CANADA | Ensemble et solidaires

C'est la fête d'un océan à l'autre!

Le 1^{er} juillet, du Pacifique à l'Atlantique, les Canadiens et les Canadiennes s'unissent pour célébrer en grand la fête du Canada. Cérémonies

protocolaires, spectacles, feux d'artifice et autres festivités se déroulent en effet dans toutes les provinces et tous les territoires du pays!

UN PEU D'HISTOIRE

C'est en 1867, par la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (que l'on appelle aujourd'hui la Loi constitutionnelle de 1867), que le Canada a vu le jour. À cette époque, le Canada se divisait en quatre provinces : l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Dès l'année suivante, le gouverneur général Lord Monck invitait la population à souligner l'anniversaire du Canada. Ainsi, depuis 149 ans, les célébrations se succèdent afin de rendre hommage à l'histoire

du Canada, à nos valeurs et aux symboles (drapeau, armoiries, hymne national) qui nous identifient et qui témoignent de notre fierté d'appartenir à ce magnifique pays.

Depuis le 1^{er} juillet 2012, une nouvelle activité rassemble tous les Canadiens à l'occasion de la fête du Canada : la grande prestation de serment au Canada. Il s'agit d'une cérémonie officielle durant laquelle les citoyens canadiens sont invités à prêter ensemble le serment de citoyenneté. La première grande prestation de serment a eu lieu sur la colline du Parlement à Ottawa et, depuis, des événements similaires sont organisés dans plusieurs villes.

Bonne fête du Canada remplie de fierté et de bons moments en famille.

**Une énergie qui rassemble.
Un pays à célébrer.**
*Energy that brings us together.
A country worth celebrating.*

Bonne fête du Canada! • Happy Canada Day!

AtlanticPower & Utilities
CALSTOCK POWER PLANT
705 463-2513

Cérémonies protocolaires, spectacles, feux d'artifice, serment de citoyenneté... tout le pays se rassemble pour célébrer!

STRAIGHT LINE
plumbing & mechanical
705-373-9000 • straightlineplumbingandmechanical.com

705 372-9000

PP BAR & GRILL
ESTABLISHED 1973

1413 rue Front
Hearst, Ontario
P0L 1N0
705 362-7005

En cette fête du Canada, profitons des moments précieux passés en famille et entre amis tout en célébrant la fierté et l'esprit canadien.

Bonne fête du Canada à toutes et à tous!

AGNICO EAGLE

BONNE FÊTE DU CANADA

De la part de toute l'équipe d'Agnico Eagle, merci à nos communautés pour votre soutien constant.

OWNED & OPERATED BY
REDDY'S
YOUR NEIGHBOURS

C'est avec gratitude et fierté que nous célébrons la fête du Canada!

Joyeuse fête du Canada

Célébrons ensemble ce qui rend le Canada fort : son peuple.

Expert GMC

Bonne fête du Canada!

JOYEUSE FÊTE DU CANADA!
CÉLÉBREZ AVEC
EXPERT CHEVROLET BUICK GMC LTÉE.

705 362-8001 - EXPERTCHEVROLETBUICKGMC.CA - 500 ROUTE 11 EST, HEARST ON P0L 1N0

Agnico Eagle – Fiers d'être Canadiens

Les protéines ont la cote. On les ajoute à toutes sortes de produits, du yogourt aux croustilles en passant par les barres tendres. Les bénéfices pour la santé de ces produits enrichis ne sont toutefois pas aussi grands que les publicités l'affirment, constate le *Détecteur de rumeurs*.

Les aliments enrichis en protéines : ce qu'il faut savoir

Par Kathleen Couillard / Agence Science-Press

Une nouvelle mode?

Les protéines de notre alimentation fournissent, suivant une expression consacrée, les «blocs de construction» dont le

corps a besoin pour produire ses propres protéines. C'est ce que rappelle un article récent publié sur le site du Centre de recherche sur la prévention de l'Université Stanford. Elles jouent un rôle, entre autres, pour maintenir la masse musculaire, pour contrôler le poids, et réguler la glycémie et la pression sanguine.

Les protéines sont donc associées à la santé. Et l'industrie de l'alimentation l'a bien compris : on voit de plus en plus de produits qui se vantent de leur contenu «élevé en protéines».

Lors de la recherche pour cet article, le *Détecteur rumeurs* en a répertorié plusieurs : pâtes alimentaires, barres tendres, gaufres, gruau, croustilles de maïs, yogourt, crème glacée, pain, lait et même... bouteille d'eau! Selon Marily Oppezzo, nutritionniste au Centre de recherche sur la prévention de Stanford, cette tendance rappelle celle des aliments «faibles en gras» des années 1990.



Combien en faut-il vraiment?

Santé Canada recommande aux adultes de 19 ans et plus de consommer 0,8 g de protéines par kilogramme de poids corporel chaque jour. Certaines personnes croient toutefois que ces normes sont conservatrices. D'ailleurs, en janvier 2026, le gouvernement américain a adopté de nouvelles recommandations : 1,2 à 1,6 g de protéines par kilogramme de poids corporel par jour.

La quantité de 0,8 g de protéines par kilogramme de poids corporel par jour est basée sur des calculs remontant aux années 1980 : des scientifiques avaient alors estimé les besoins en protéines chez les adultes en mesurant tout ce qu'ils mangeaient et tout ce qu'ils excrétaient. Ils étaient ainsi arrivés à 0,66 g par kilogramme. Pour s'assurer que la population américaine ne développe pas de carence, ils avaient ensuite arrondi à 0,8 g, explique Christopher Gardner dans l'article de l'Université Stanford.

En consomme-t-on suffisamment?

Dans la population occidentale, la consommation moyenne de protéines dépasse généralement les recommandations, soulignait Aisling Pigott, nutritionniste à l'Université métropolitaine de Cardiff au Royaume-Uni, dans un article publié en 2025 sur le site universitaire The Conversation.

Déjà en 2015, selon une étude réalisée alors auprès de plus de 13 000 Canadiens, la plupart mangeaient suffisamment de protéines pour respecter les recommandations de Santé Canada. Avec une consommation moyenne de 80 g de protéines par jour, les participants atteignaient environ 1,20 g de protéines par kilogramme de poids corporel par jour.

Certaines personnes ont-elles des besoins particuliers?

Cependant, l'étude a aussi révélé que les personnes âgées étaient plus à risque de ne pas consommer suffisamment de protéines. C'est ce qui fait dire aux auteurs que les recommandations concernant les protéines étaient basées sur des études qui sous-estimaient peut-être les besoins de certains segments de la population. Il faut toutefois spécifier que les auteurs de cette étude avaient reçu un financement des Producteurs laitiers du Canada pour mener leur travail.

Certaines autres situations peuvent nécessiter plus de protéines. C'est le cas des gens malades et des athlètes de haut niveau, remarquait Aisling Pigott. Santé Canada recommande également aux femmes enceintes ou qui allaitent d'augmenter leur consommation de protéines.

Enfin, avec l'arrivée de médicaments comme Ozempic, qui favorisent la perte de poids, il pourrait être nécessaire de compenser la perte musculaire par une consommation un peu plus élevée de protéines.

«Enrichi en protéines» : meilleur pour la santé?

Le marketing autour des produits «enrichis» en protéines crée un effet de halo. C'est-à-dire qu'une caractéristique positive d'un produit, dans ce cas-ci une haute teneur en protéines, donne l'impression qu'il s'agit d'un produit bon pour la santé.

Pourtant, ces produits sont souvent des aliments ultratransformés. Pensons aux croustilles protéinées, aux barres granola, aux biscuits ou autres desserts enrichis de protéines. Ce type d'aliment est notamment associé à un risque plus important d'obésité et de diabète de type 2. Santé Canada suggère d'ailleurs d'éviter les aliments hautement transformés parce qu'ils contiennent trop de sel, de sucres ou de gras saturés.

Cependant, quelques études semblent indiquer que l'ajout de protéines pourrait malgré tout améliorer la qualité des produits ultratransformés. Par exemple, une étude publiée en 2024 a conclu que les aliments ultratransformés riches en protéines (ceux où les protéines comptent pour au moins 20 % de l'apport calorique) contiennent moins de glucides, de sucres et de lipides que les produits ultratransformés standards.

Mais ils renfermaient également davantage de sels et d'édulcorants. Les aliments riches en protéines seraient plus salés, pour compenser le fait qu'il y a moins de gras et de sucre, ce qui affecte le goût, expliquaient les auteurs.

Une étude publiée en 2025 a montré pour sa part que les gens consomment moins de calories lorsqu'ils optent pour des aliments ultratransformés riches en protéines plutôt que des aliments ultratransformés standards. La texture de ces produits aurait pour effet qu'on les mange plus lentement.

Verdict

En général, les produits enrichis en protéines ne sont pas nécessaires parce que les Canadiens consomment déjà suffisamment de protéines dans leur alimentation, même si certains groupes pourraient en tirer un certain bénéfice. De plus, comme ce sont souvent des produits ultratransformés, les produits enrichis en protéines ne sont définitivement pas des aliments santé.

Lutter contre la désinformation par l'IA : les vérificateurs de faits plus confiants

Par Agence Science-Press

Qui est le plus apte à lutter contre la désinformation à l'âge de l'IA? Une petite enquête réunissant une centaine d'experts européens en désinformation — des universitaires, des journalistes et des vérificateurs de faits (*fact checkers*) — conclut que ce sont ces derniers qui sont les moins inquiets.

Bien qu'en moyenne, les trois groupes se perçoivent comme compétents pour faire leur travail malgré la multiplication des contenus générés par l'IA, les vérificateurs de faits expriment une plus grande confiance. Les trois groupes sont d'accord pour dire que le plus grand risque est qu'une partie du public en arrive (à tort) à conclure à son incapacité de distinguer le vrai du faux. En parallèle toutefois, tous ont tendance à relativiser ces risques : en fait, des recherches antérieures avaient déjà signalé que les vérificateurs de faits tendent à voir la désinformation générée par l'IA «comme une des nombreuses formes de désinformation», pas si différente de celles qu'ils ont l'habitude de rencontrer, et qu'ils «trouvent des façons nouvelles et créatives d'aborder cette tâche en expansion».

Alors que la majorité des experts interrogés par ces chercheurs en communications de Belgique et des Pays-Bas s'entendent pour attribuer aux réseaux sociaux une grosse part de responsabilité dans la dissémination de la désinformation, les universitaires semblent avoir plus tendance que les autres à attribuer au public la responsabilité de contrer la désinformation.

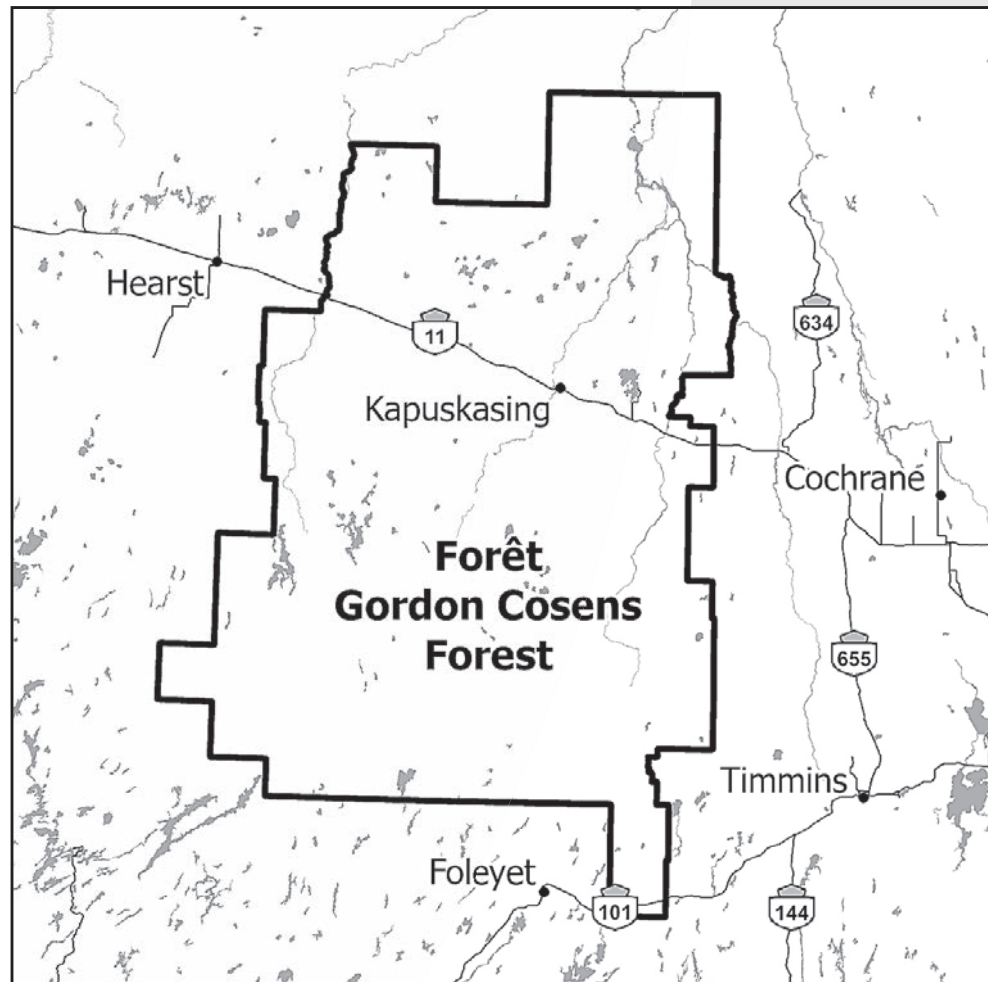
Mais au final, un véritable effort ne pourra se faire sans que des décideurs politiques n'interviennent, sous une forme ou sous une autre.

Nos résultats, écrivent à ce sujet les chercheurs, «sont pertinents autant pour les décideurs politiques consultant des experts en désinformation que pour les universitaires étudiant les impacts de l'IA générative». Pour les uns et les autres, les parcours de chaque groupe influenceront leurs points de vue respectifs sur les futures stratégies «d'atténuation» — atténuation des impacts sur les élections, la santé, l'environnement, ou la confiance du public en général.

Inspection

Inspection du projet relatifs aux herbicides pour la forêt Gordon Cosens

Le **ministère des Richesses naturelles (MRN)** de l'Ontario vous invite à inspecter le projet de traitement herbicide planifié pour la saison 2026. Dans le cadre de nos efforts continuels en vue de régénérer et de protéger les forêts de l'Ontario, des peuplements sélectionnés de la **forêt Gordon Cosens** (voir la carte) seront arrosés d'un traitement à l'herbicide pour contrôler la végétation concurrente à partir ou autour du : **25 juillet 2026**.



La description et le plan du projet d'herbicide sont accessibles par voie électronique aux fins d'inspection en communiquant avec le bureau de **Produits forestiers GreenFirst** et sur le Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse ontario.ca/plansforestiers à compter du **25 juin 2026 jusqu'au 31 mars 2027** à l'expiration du calendrier annuel de travail. Veuillez noter que **l'opération d'épandage aérien d'herbicide** aura lieu dans des zones spécifique de la **forêt Gordon Cosens** et pas dans toute l'unité de gestion forestière. De plus amples renseignements sur les lieux de l'activités dans la **forêt Gordon Cosens** peuvent être obtenus par l'intermédiaire du Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse ontario.ca/536a8.

Les communautés des Premières Nations ou des Métis et les personnes et organismes intéressés et affectés peuvent organiser une réunion avec l'équipe du MRN en ligne ou en personne afin de discuter du projet de traitement herbicide. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Joshua Breau, F.P.I.
Ministère des Richesses naturelles
122 Ch. Gouvernement Ouest
Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8
tél. : 705 960-3824
courriel : joshua.breau@ontario.ca

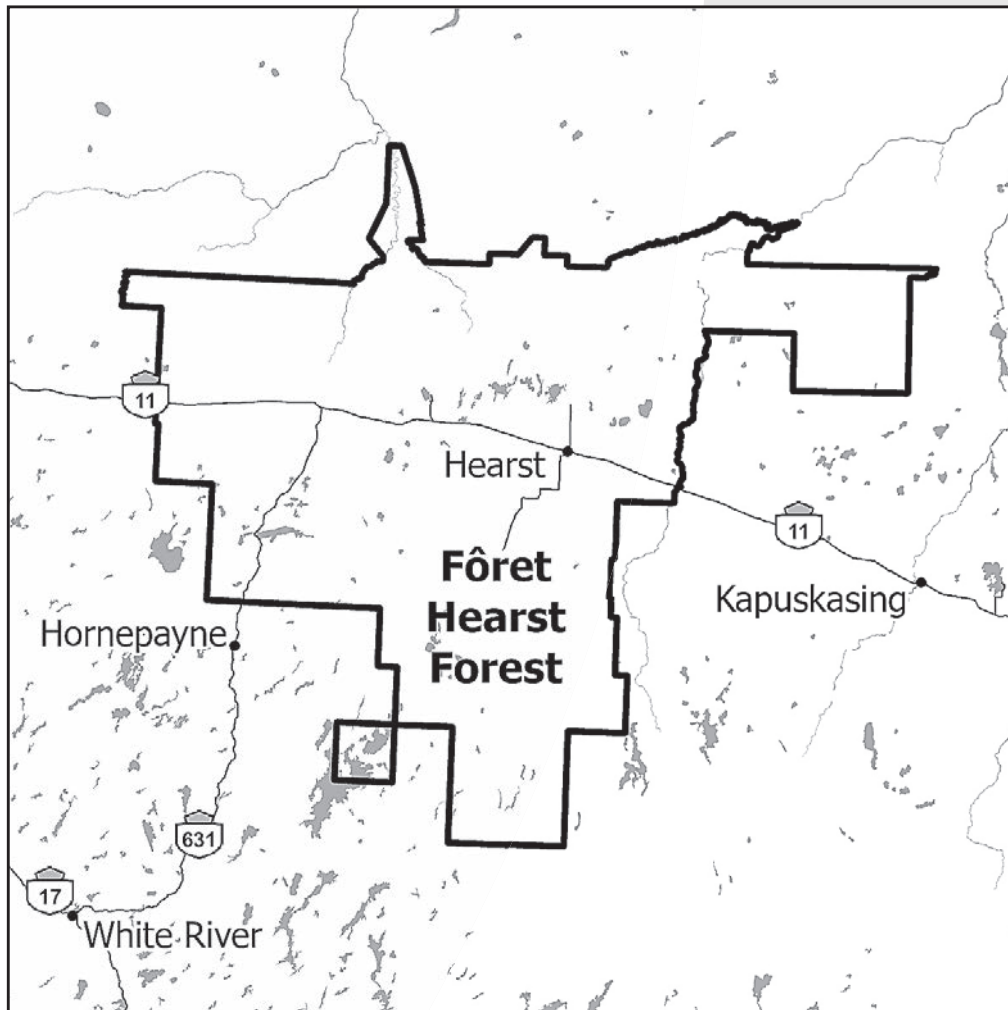
Mark Hall
Produits forestiers GreenFirst
1 Ch. Gouvernement
Kapuskasing (Ontario) P5N 2Y2
courriel : info.GCF@greenfirst.ca

Information in English : Joshua Breau, 705-960-3824.

Inspection

Inspection du ou des projets relatifs aux herbicides pour la forêt Hearst

Le ministère des Richesses naturelles (MRN) de l'Ontario vous invite à inspecter un ou plusieurs projets de traitement herbicide planifié pour la saison 2026. Dans le cadre de nos efforts continuels en vue de régénérer et de protéger les forêts de l'Ontario, des peuplements sélectionnés de la **forêt Hearst** (voir la carte) seront arrosés d'un traitement à l'herbicide pour contrôler la végétation concurrente à partir ou autour du : **1^{er} août 2026**.



La description et le plan du projet d'herbicide sont accessibles par voie électronique aux fins d'inspection en communiquant avec le bureau de **Hearst Forest Management Inc.** et sur le Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse ontario.ca/plansforestiers à compter du **25 juin 2026 jusqu'au 31 mars 2027**, à l'expiration du calendrier annuel de travail. Veuillez noter que **l'opération d'épandage aérien d'herbicide** aura lieu dans une zone spécifique de la **forêt Hearst** et pas dans toute l'unité de gestion forestière. De plus amples renseignements sur le lieu de l'activité dans la **forêt Hearst** peuvent être obtenus par l'intermédiaire du Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse ontario.ca/3f46f.

Les communautés des Premières Nations ou des Métis et les personnes et organismes intéressés et affectés peuvent organiser une réunion avec l'équipe du MRN en ligne ou en personne afin de discuter du projet de traitement herbicide. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Tara Hosick
Ministère des Richesses naturelles
122 Chemin Government ouest
Kapusksasing (Ontario) P5N 2X8
tél. : 705 960-5093
courriel : tara.hosick@ontario.ca

Dale Goodfellow, F.P.I.
Hearst Forest Management Inc.
1589 route 11 ouest
C.P. 746
Hearst (Ontario) POL 1N0
tél. : 705 362-4464
courriel : d_goodfellow@hearstforest.com

Information in English : Mackenzie Jemmett, 705-373-3017.

Le statut socioéconomique laisse une empreinte dans le cerveau de l'enfant

Par Agence Science-Presses

Qu'est-ce qui influence le plus le développement du cerveau d'un enfant pendant ses cinq premières années? L'alimentation, la génétique, le Q.I.? Une étude suggère que le facteur le plus déterminant, c'est le statut socioéconomique.

Il faut se rappeler que la «construction» du cerveau aspire plus de la moitié des calories que consomme un enfant. Ce n'est donc pas une fausse piste lorsqu'on envisage l'alimentation comme facteur déterminant à la bonne mise en place des connexions neuronales, elles qui serviront à la mémoire, à l'apprentissage du langage et à la perception du monde en général. Mais l'alimentation ne vient pas dans un vacuum, constatent les chercheurs de l'École de médecine de l'Université Washington, au Missouri, qui viennent de publier une synthèse de 12 000 «scan» de cerveaux d'enfants de 9 et 10 ans. Et ils concluent que le statut socioéconomique des parents — le revenu, le taux de pauvreté du quartier, l'accès aux ressources comme les supermarchés ou les loisirs — correspond à 16 % des variations dans les fonctions du cerveau : c'est davantage que, entre autres, l'historique de santé. Les données sur les imageries par résonance magnétique proviennent d'une étude appelée *Adolescent Brain Cognitive Development*, un projet à long terme de suivi de la santé des enfants et du développement cérébral.

La nouvelle étude est parue le 11 juin dans la revue *Science*. Les chercheurs ont analysé 649 facteurs, incluant aussi le temps d'écran, la santé physique et mentale, les amitiés, le sommeil, le stress, etc. Ces facteurs ont été regroupés en 12 catégories, l'une d'elles étant donc les conditions socioéconomiques.

Sur les 40 facteurs montrant le plus gros impact sur les fonctions cérébrales, 37 étaient liés aux conditions socioéconomiques. Sur les 40 facteurs les plus associés aux structures du cerveau, 35 étaient liés aux conditions socioéconomiques. Les chercheurs écrivent aussi que ces facteurs sont davantage associés aux zones du cerveau impliquées dans le mouvement et le traitement des sens — zones que l'on sait sensibles au stress et au manque de sommeil.

Quant au Q.I. des parents, jadis associé, à tort, à une «signature» dans le cerveau de leurs enfants, il disparaît complètement comme facteur : il serait une «illusion» causée par les avantages qu'amène un statut social privilégié.

Mot caché

Thème : TRAVAIL
10 lettres

P	R	E	P	D	E	V	E	L	O	P	P	E	M	E	N	T	E	T	N
E	R	E	N	N	O	I	T	A	S	I	L	A	E	R	E	C	E	O	E
R	I	O	P	G	E	V	O	L	U	T	I	O	N	D	I	C	I	N	R
R	E	R	F	A	O	E	C	I	V	R	E	S	O	C	H	T	E	E	T
E	E	C	T	E	R	S	F	O	R	C	E	H	R	N	A	R	I	N	P
E	C	N	H	S	S	A	E	H	C	A	T	E	I	R	G	T	E	R	E
A	R	O	I	E	U	S	T	B	O	E	X	Q	E	I	N	M	O	T	R
N	T	I	N	T	R	D	I	I	M	E	U	P	E	A	E	G	P	R	F
C	O	E	A	O	U	C	N	O	O	E	O	F	H	D	R	D	R	O	O
U	H	I	L	R	M	O	H	I	N	N	A	C	N	A	C	E	O	P	R
N	S	E	T	I	O	I	R	E	O	T	E	E	M	E	H	R	J	P	M
F	O	P	M	C	E	H	E	I	I	R	R	M	R	N	A	E	E	A	A
O	T	I	E	I	A	R	S	G	E	A	E	C	O	I	R	I	T	R	N
N	R	P	T	C	N	S	U	I	C	O	C	D	L	S	G	R	L	N	C
C	O	L	S	A	I	E	N	B	R	O	U	T	E	U	E	R	A	O	E
T	F	A	O	M	P	A	M	L	U	E	N	V	I	V	T	A	B	I	E
I	F	N	P	I	M	U	L	E	I	R	I	T	R	V	O	C	E	T	V
O	E	M	P	L	O	I	C	I	N	T	E	T	R	A	I	I	U	S	R
N	O	B	O	U	L	O	T	C	T	T	U	A	E	A	G	T	R	E	O
E	G	A	L	O	C	I	R	B	O	E	N	O	U	M	T	E	E	G	C

A Action Activité Atelier	D Devoir Économie Effort Emploi Énergie Évolution Exercice	L Labour M Manière Méthode Métier Mission	P Projet Rapport Réalisation Recherche Rendement Réparation Rôle Routine Service Spécialité
B Besogne Boulot Bricolage Bureau	F Fatigue Fonction Force	O Occupation Opération Outil Ouvrage	S Tâche Technique
C Carrière Chantier Charge Cheminement Contrat Corvée	G Gestion H Horaire	P Performance Plan Poste Profession Programme	T Usine
D Développement	I Industrie		

SUNDAE TARTE AUX FRAISES



Étapes de préparation

- Garniture aux fraises**
- 1. Au robot, réduire en purée lisse 250 ml (1 tasse) de fraises, le sucre, l'eau et la féculé.
 - 2. Dans une casserole, porter la purée à ébullition en remuant. Ajouter le reste des fraises. Porter à ébullition et poursuivre la cuisson environ 1 minute. Verser dans un bol et laisser tiédir. Couvrir et réfrigérer jusqu'à ce que le mélange soit tempéré ou refroidi.

Montage

- 1. Dans une petite coupe à sundae, déposer une boule de crème glacée. Napper de garniture aux fraises. À l'aide d'une poche à pâtisserie munie d'une douille cannulée, garnir d'une rosace de crème chantilly. Parsemer de croustillant.

Ingrédients

- 750 ml (3 tasses) de fraises fraîches, coupées en quartiers
- 60 ml (1/4 tasse) de sucre
- 30 ml (2 c. à soupe) d'eau
- 5 ml (1 c. à thé) de féculé de maïs
- Crème glacée à la vanille
- Crème chantilly
- Croustillant (Crumble)

Sudoku

JEU N° 982

NIVEAU : INTERMÉDIAIRE

	8		9			1		
			2	1			4	
				5	3			
	3			7	5		8	
		4		8				2
			1	2				
	7	3			6			
6			5	9			1	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 982

4	9	8	1	3	7	6	2	5
7	1	3	2	6	5	8	4	9
5	9	2	6	4	8	3	7	1
6	3	7	4	2	1	9	5	8
2	5	9	6	8	3	4	1	7
1	8	4	5	7	9	2	3	6
8	7	6	3	4	5	1	9	2
9	4	5	8	1	2	7	6	3
3	2	1	7	6	9	5	8	4

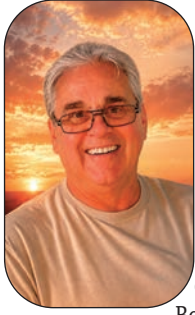


Votre annonce aurait pu être ici !

Et vous auriez tapé dans le mille !

Gessica Tsuni
vente@hearstmedias.ca
705-372-1011

AVIS DE DÉCÈS



Raynald Bouthillier

C'est avec une profonde tristesse que la famille annonce le décès de Raynald «Trans Am» Bouthillier, survenu à l'Hôpital de West Nipissing le jeudi 18 juin 2026.

Époux dévoué d'Elaine (née Dénomée) depuis 36 ans, il s'est éteint à l'âge de 68 ans. Fier père de Michelle Hamel (épouse de Claude) et du regretté Jack Bouthillier, il était également le grand-père adoré d'Audrée et de Cédrick Hamel. Il laisse aussi dans le deuil ses frères et sœurs : Guy Bouthillier, Marie-Paule Bouthillier, Johanne Bouthillier Ouellet (André), Linda Provençal,

Bernard «Ben» Bouthillier (Janine) et Sylvain Bouthillier. Raynald manquera énormément à ses nombreux neveux et nièces.

Il était une présence rassurante sur laquelle sa famille pouvait toujours compter. Son amour, ses conseils et son soutien indéfectible étaient des cadeaux précieux qui resteront à jamais gravés dans les mémoires. Connu de plusieurs sous le surnom de «Trans Am», Raynald nourrissait depuis toujours une passion pour la route. Chauffeur de camion longue distance fier de son métier, il éprouvait une admiration particulière pour les légendaires camions Peterbilt. Il était tout aussi passionné par sa Harley-Davidson et chérissait les nombreuses aventures partagées avec sa famille ainsi que ses amis à travers le nord de l'Ontario et les États-Unis.

À la suite de la perte déchirante de son fils Jack en Afghanistan, Raynald est devenu un fervent défenseur des Forces armées canadiennes. Il portait fièrement du rouge chaque vendredi en hommage à nos militaires et ne manquait jamais une occasion de témoigner son respect et sa gratitude envers celles et ceux qui servent leur pays. Homme de foi profonde, Raynald a trouvé réconfort et paix durant ses derniers jours. Sa foi l'a soutenu tout au long des épreuves de la vie et apporte aujourd'hui de l'apaisement à ceux qu'il laisse derrière lui.

Parents et amis sont invités à se rendre aux Services funéraires Fournier (715, rue Edward, Hearst, Ontario) le vendredi 26 juin, de 10 h à 12 h, puis de 13 h à 15 h 30. Les funérailles auront lieu à l'Assemblée Chrétienne de Hearst à 16 h.

L'inhumation suivra au Cimetière Monseigneur Pierre Grenier de Hearst. Les témoignages de sympathie peuvent être transmis en ligne à www.martynfh.com. Des dons à l'organisme Soutien à nos troupes (<https://www.supportourtroops.ca/>) seraient grandement appréciés en guise de témoignage de sympathie.

Homme qui a passé une grande partie de sa vie sur la route, Raynald a entrepris son dernier voyage et repose désormais dans la paix éternelle.

LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE EXPRIMENT LEURS
CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AMIS DES DÉFUNTS.

Petit guide de premiers soins
en cas de troubles liés à la chaleur

C'est la canicule? Une exposition prolongée à la chaleur peut entraîner divers problèmes de santé à ne pas négliger!



• **Éruptions cutanées et crampes** : ces maux sont causés par la perte de sel et de liquides due à une transpiration excessive. Une éruption cutanée se manifeste par de petites bosses rouges ou des cloques. Des spasmes douloureux, appelés «crampes de chaleur», peuvent survenir au niveau de l'abdomen, des bras ou des jambes.

Si vous ressentez des spasmes ou observez des éruptions cutanées, rendez-vous dans un endroit ombragé et gardez votre peau au sec. Si les crampes durent plus d'une heure, voyez un médecin.

• **Épuisement dû à la chaleur** : résultant d'une déshydratation, ses symptômes comprennent une transpiration abondante, de la fatigue, des vertiges, des nausées, des maux de tête et une peau moite. Rendez-vous dans un lieu frais, allongez-vous et réhydratez-vous avec de l'eau ou une boisson électrolytique. Consultez un médecin si les symptômes s'aggravent ou persistent au-delà d'une heure.

• **Coup de chaleur** : il s'agit d'une urgence médicale. Les signes incluent une température corporelle supérieure à 41 °C, de la confusion, une peau chaude, des convulsions ou une perte de conscience. Appelez immédiatement le 911 si quelqu'un à proximité de vous présente ces symptômes. En attendant les secours, déplacez la personne dans un endroit frais, retirez ses vêtements superflus et rafraîchissez-la rapidement à l'aide d'eau froide, de sacs de glace ou de linges humides.

Vous pouvez réduire les risques en vous hydratant régulièrement et en évitant les activités physiques intenses pendant les heures de forte chaleur. Rendez-vous dans votre pharmacie locale pour vous approvisionner en produits essentiels!



OFFRE D'EMPLOI
Affichage interne et externe

2026-13

ADJOINTE OU ADJOINT
AUX INFRASTRUCTURES

Type d'emploi : Poste permanent

Lieu de travail : Campus de Hearst

Entrée en fonction : Août 2026

Pour de plus amples renseignements
uhearst.ca/carriere/ ou communiquez avec nous
à rh-recrutement@uhearst.ca

Date de clôture
15 juillet 2026 à 12h

LES P'TITES ANNONCES

LOGEMENTS

APPARTEMENT À LOUER
2 chambres, pour travailleurs (à court terme). Accès laveuse/sécheuse, proche de l'hôpital. 705 562-1850

RECHERCHE

POÊLE DE CUISINE À BOIS De grosseur moyenne, de préférence modèle Master Climax. Contactez Michel : 705 362-8371

CAMPAGNE DE MEMBRIÉTÉ 2026

DES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE!



LES GRANDS TIRAGES AURONT LIEU CE VENDREDI 26 JUN À 15 H 30!

PREMIER PRIX

Un ensemble de camping

(valeur 1200 \$)



DEUXIÈME PRIX

100 cartes de radio BINGO CINN 91,1

(valeur de 300 \$)



TROISIÈME PRIX

Une œuvre d'art sur rame de l'artiste Hearstéenne Yuk-Sem Won

(valeur 300 \$)



1^{er} PRIX :

ENSEMBLE DE CAMPING (valeur 1200 \$)

- a) Tente 8 places
- b) BBQ au charbon
- c) Ustensiles BBQ
- d) Chaise pliante
- e) Chandail Ouate de phoque (recharge)
- f) Glacière
- g) Écouteurs JBL
- h) X-talker
- i) IPX7 Water Box
- j) PARASOL À TRÉPIED
- k) CARTE D'ÉPICERIE DE 100 \$ (POUR L'ACHAT DES PIÈCES DE VIANDE)



AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE



Profitez des rabais bleus en juillet : de 15 % à 25 % de rabais à la Librairie 10-04!



Le mois d'août **Ouate de phoque** : rabais sur les chandails Ouate de phoque

UN TIRAGE PAR SEMAINE

(du vendredi 22 mai au grand tirage le 26 juin)

LE PROCHAIN VENDREDI : (TIRAGE CE VENDREDI À 7 h 50)



Vendredi 26 juin : LES GRANDS TIRAGES



Chaque vendredi on fait tirer une carte-cadeau d'essence de **50 \$!**



Plus vite tu te procures ta carte de membre des Médias de l'épinette noire plus tu as de chances de gagner des prix!
On est en feu jusqu'au 26 juin!

DEVENEZ MEMBRE

en passant au
1004 rue Prince
du lundi au vendredi
entre 8 h 30 et 16 h 30

ENCOURAGEZ VOTRE RADIO, VOTRE JOURNAL ET LA TOUTE NOUVELLE
LIBRAIRIE 10-04 EN FAISANT PARTIE DE LA GANG

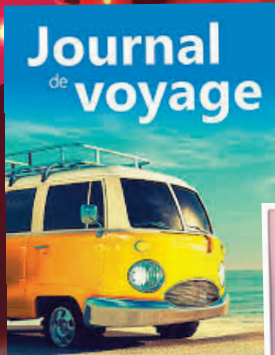
CINN91.1.com

LIBRAIRIE 10-04

50 LE NORD

CÉLÉBRER LE CANADA AVEC UNE BONNE LECTURE DE LA LIBRAIRIE 10-04!

JOURNAL DE VOYAGE
14,95 \$



JOURNAL DE SURVIE
POUR ADO
22,95 \$



CAYOUCHE ET
L'ACADIE DU PARTY
24,95 \$



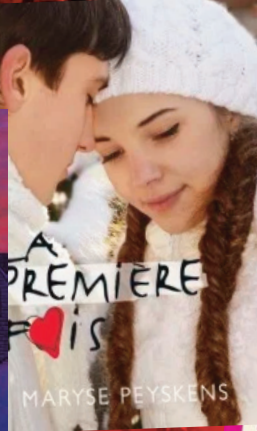
LA BELLE
ITALIENNE
32,95 \$



LE TOP 100 DU DANGER
14,95 \$



PLAGE LAVAL
34,95 \$



LA PREMIÈRE FOIS
12,99 \$



CAMPUS BAR
29,95 \$



EDUCA PUZZLE
19,95 \$

CE QUI SE PASSE
AU CAMPING...
27,95 \$



ADVERSAIRES
EN VR
28,95 \$

LIBRAIRIE
10-04

1004 rue Prince, Hearst ON
POL 1N0
TÉL. : 705 372-1011
Courriel : info@hearstmedias.ca

Ouvert du lundi au mercredi de 9 h à 17 h. Jeudi et vendredi de 9 h à 20 h.
Samedi de 10 h à 17 h. Ouvert sur l'heure du midi.

